

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 14 avril 2009 portant nominations à la Commission nationale de première instance de qualification en chirurgie orthopédique et traumatologie

NOR : SASH0930442A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique ;
Vu l'arrêté du 30 juin 2004 portant règlement de qualification des médecins ;
Vu les propositions faites par le Conseil national de l'ordre des médecins le 17 mars 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés à la commission de première instance de qualification en chirurgie orthopédique et traumatologie, en qualité de représentants de l'Ordre national des médecins :

Titulaires

Dr Philippe MAURY ;
Dr Marc AMEIL.

Suppléants

Dr Jean-Marie BERNIER ;
Dr Jacques TABUTIN.

Article 2

Sont nommés à la Commission nationale de première instance de qualification en chirurgie orthopédique et traumatologie, en qualité de représentants de la Société française de chirurgie orthopédique et traumatologie :

Titulaires

Dr Christian DELAUNAY ;
Pr Bernard TOMENO.

Suppléants

Pr Jean PUGET ;
Dr Jean NORTH.

Article 3

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 14 avril 2009.

*La sous-directrice des ressources humaines
du système de santé,*

E. QUILLET